



RAPPORT D'ACTIVITÉ

FORMATION ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

AVRIL 2025



IRTS CA INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS
03 26 06 22 88 / www.irtsca.fr



SOMMAIRE

Préambule	1
I/ La filière ASS en chiffres	2
1. Les résultats du diplôme ASS de juin 2024.....	2
2. La composition des promotions	2
3. Apprentissage.....	3
4. Les admissions.....	4
2/ La formation, la diplomation	5
1. Les périodes de formation pratique : localisation et secteur d'intervention	5
2. La formation théorique	6
3. La formation à l'international	7
4. La diplomation	10
3/ La formation par les pairs	10
4/ Perspectives	12
Remerciements.....	13

Préambule

Dans un contexte de diminution de l'attractivité du métier d'ASS, le recrutement à l'entrée ne permet plus le renouvellement des professionnels sur le départ.

De plus, de nombreux apprenants mettent fin à leur formation et ce jusqu'en troisième année parfois.

C'est au regard de cette situation qui perdure depuis quelques années que la Région a décidé de mettre en place un projet de parcours vers l'emploi concernant les métiers d'ASS et de TISF. A ce jour, les 11 demandeuses d'emploi du dispositif sont inscrites pour une ou deux formations.

Ce projet sera renouvelé l'an prochain.

Cette perte d'attractivité est générale. Elle concerne tous les métiers du champ social et ce sur tout le territoire français. Elle vient accentuer les difficultés de recrutement de professionnels qualifiés.

C'est dans ce contexte que s'est déroulée l'année universitaire 24/25 avec en perspective une réforme des formations de niveau 6 du travail social.

I/ La filière ASS en chiffres

1. Les résultats du diplôme ASS de juin 2024

25 candidats se sont présentés au DEASS, tous ont été diplômés.

2. La composition des promotions

ASS3

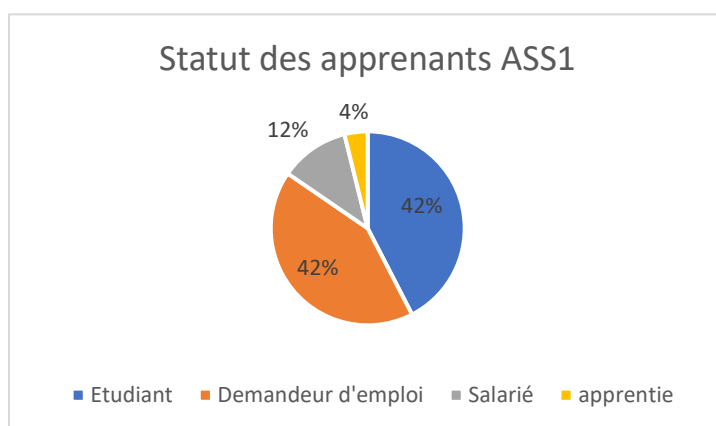
Pour cette année nous présentons 24 candidats. Depuis le début de l'année universitaire six apprenants ont suspendu leur formation. Pour la plupart en raison de difficultés d'apprentissage sur les sites qualifiants souvent combiné à des situations personnelles dégradées. Quatre d'entre eux ont manifesté l'intention de reprendre la formation pour l'année universitaire 25/26.

ASS2

Pour cette promotion, 27 apprenants sont en formation.

ASS1

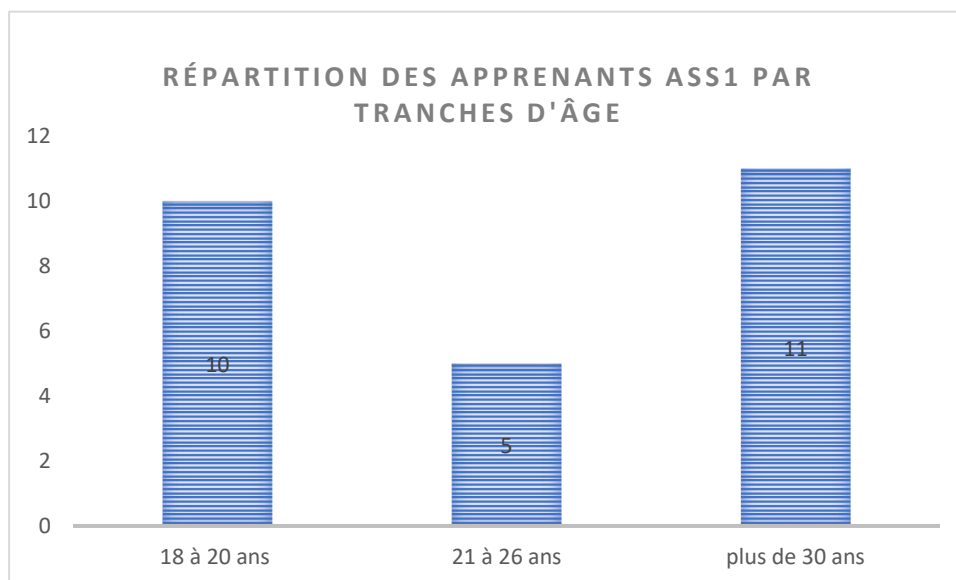
En première année, 26 apprenants sont entrés en septembre 2024 suite à trois séquences d'admission (avril, juillet et septembre). A ce jour la promotion se compose de 22 apprenants dans le quota de la Région (11 étudiants et 11 demandeurs d'emploi), une apprentie et 3 salariés.



L'âge à l'entrée en formation pour cette promotion se répartit ainsi : 10 apprenants entre 18 et 20 ans, 5 entre 21 et 26 ans et 11 de plus de 30 ans.

La moyenne d'âge, pour cette promotion, est de 27 ans. Cet âge augmente depuis quelques années, ceci est corrélé avec l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entrant en formation.

Il existe donc des écarts d'âge très importants avec des personnes mineures et d'autres qui ont plus de 40 ans.



Les origines géographiques des apprenants se trouvent en Champagne-Ardenne, nous accueillons quelques axonais.

3. Apprentissage

Au cours de cette année universitaire, nous avons compté 2 ASS2 et 4 ASS3 se répartissant essentiellement dans les circonscriptions de solidarité du Département de la Marne et dans le secteur de la Prévention.

La filière ASS compte peu d'apprentis.

Pour la rentrée 2024, nous sommes toujours à 6 contrats d'apprentissage mais avec deux nouveaux secteurs associatifs qui se sont ouverts à l'apprentissage, notamment celui de la Protection de l'Enfance et l'accueil de primo-arrivants. Un contrat a pu être signé avec un CCAS.

2 contrats ont pu être signés suite à une période de stage fructueuse et un contrat a été signé en 1ère année, ce qui reste rare sur la filière ASS.

Une personne venant du dispositif OASISS donc bénéficiant d'une RQTH a pu signer un contrat d'apprentissage.

Aujourd'hui, les restrictions budgétaires ne sont pas en faveur de nouvelles signatures de contrat dans le secteur public.

4. Les admissions

La filière bénéficie d'un quota par la Région de 44 pour les entrants en formation. Ce chiffre est actuellement insuffisant pour combler les postes à pourvoir sur les terrains professionnels et inatteignable au regard du nombre de candidats pour le métier.

Les admissions pour l'an prochain débutent avec des chiffres très faibles (60 candidats) et en retrait de 25% par rapport à l'année passée.

L'attrait faiblissant pour le métier semble être la raison essentielle de cette perte de candidats. Les difficultés croissantes des personnes accompagnées, les conditions d'exercice de plus en plus périlleuses (mise en danger des professionnels, hiérarchie absente ou trop lointaine) et les niveaux de rémunération sont autant de frein à la volonté de devenir ASS.

Dans ce contexte de pénurie de professionnels diplômés et du manque d'attractivité du métier un projet de préformation concernant la formation ASS conjointement à la formation TISF s'est mis en place. Ce projet PACTE se concrétise par une convention signée entre l'Etat, la Région et France Travail. L'action se nomme « Parcours vers un métier d'ASS et de TISF ». Les prescripteurs sont les missions locales et France travail.

Actuellement, onze personnes sont inscrites dans ce Parcours qui vise, à travers des apports théoriques et des séquences de formation pratique, à les aider à préciser leur projet professionnel et les préparer aux admissions. Cette action a débuté en décembre et se terminera en juin.

Parmi les onze personnes dans ce dispositif, 7 sont ont candidaté pour la filière ASS.

La réforme de la VAE, dispositif peu utilisé jusqu'à présent comme voie d'accès à la profession, 8 personnes accompagnées entre 2020 et juin 2023, semble mobiliser davantage.

L'accès universel à la VAE offre de nouvelles opportunités et le nombre de candidats dans ce dispositif augmente. En 2024 un accompagnement a été effectué pour 12 personnes et en 2025 15 dossiers sont en cours.

2/ La formation, la diplomation

1. Les périodes de formation pratique : localisation et secteur d'intervention

La formation pratique d'une durée totale de 52 semaines (1820 heures) se déroule sous la forme suivante :

- Séquence de découverte : 8 semaines (première année) ;
- Séquence d'immersion : 16 semaines : (8 semaines en première année et 8 en deuxième année) ;
- Séquence de territoire : 8 semaines (deuxième année) ;
- Séquence de professionnalisation : 20 semaines (fin de deuxième année et troisième année).

Pour l'année scolaire 2024/2025 la répartition géographique des stages des apprenants (hors séquence territoire) est la suivante :

Département	Nombre d'apprenants
Aisne	4
Ardennes	20
Aube	2
Marne	71
Paris	1

L'inégale répartition des sites qualifiants est liée à une demande quasi exclusive des apprenants de se former à Reims, à Chalons en Champagne ou Epernay.

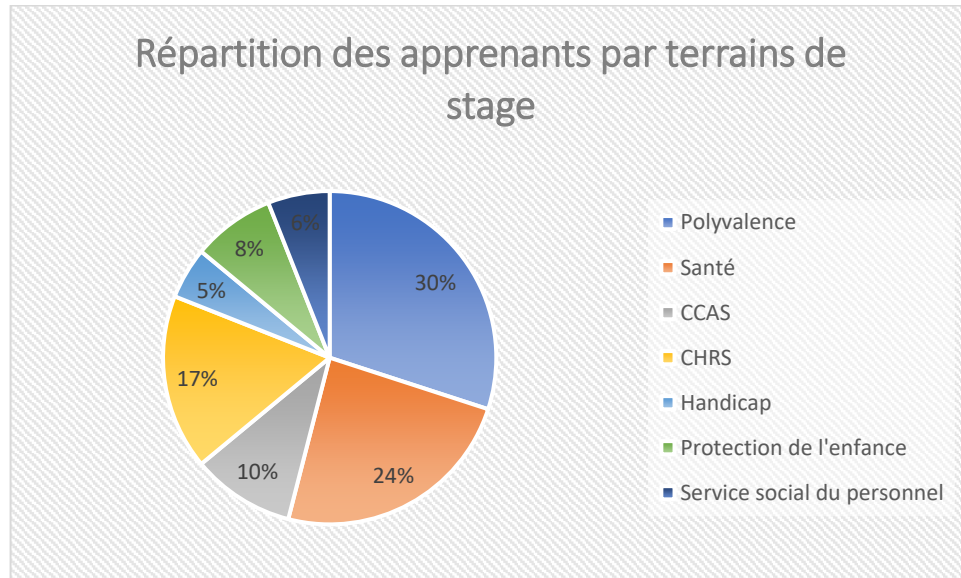
Les difficultés financières des apprenants sont principalement à l'origine de cette concentration des sites qualifiants sur le département de la Marne.

Au-delà des territoires, les apprenants se répartissent sur les sites qualifiants en fonction de leur choix et également des possibilités d'accueil.

La répartition des apprenants par type de terrain évolue peu d'année en année. Toutefois il est à noter une augmentation d'accueil de stagiaires dans des services hospitaliers ainsi que différents services sociaux dévolus au personnel des institutions et entreprises.

L'attrait des apprenants pour la polyvalence de secteur reste très important. C'est cette forme de travail social qui compte et de loin le plus d'ASS en exercice. C'est assez fréquemment le premier poste recherché par les jeunes diplômés.

La répartition par type de site qualifiant se présente ainsi :



2. La formation théorique.

Le volume d'heures d'enseignement théorique est de 1740 heures.

Le référentiel de formation est distribué en 4 domaines de compétences (appelés DC) et chacun d'eux en deux blocs de compétences :

- **DC 1. Intervention professionnelle en travail social (650 heures)**
 - Bloc 1. Intervention sociale individuelle
 - Bloc 2. Intervention sociale collective
- **DC 2. Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 heures)**
 - Bloc 3. Diagnostic social territorial
 - Bloc 4. Analyse de l'environnement social, familial et territorial
- **DC 3. Communication professionnelle en travail social (248 heures)**
 - Bloc 5. Expression et communication écrite et orale
 - Bloc 6. Communication professionnelle en travail social
- **DC 4. Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268 heures).**
 - Bloc 7. Connaissance et analyse des contextes institutionnels
 - Bloc 8. Mobilisation des acteurs et des partenaires

Les ECTS sont pareillement distribué en domaine de compétence et en bloc de compétence.

La formation pratique ainsi que la formation théorique s'enrichissent pour les apprenants de la filière ASS par la participation aux activités du pôle international.

3. La formation à l'international

Les apprenants en formation ASS ont la possibilité d'effectuer une séquence de formation pratique à l'international au cours de leur formation à l'IRTS CA :

- 8 semaines en fin de 1^{ère} année (mai-juin) et/ou 8 semaines en début de 2^{ème} année (septembre-novembre)
- 8 semaines en février-avril de la 2^{ème} année.

Au cours de l'année 2024/2025, aucun apprenant ASS n'est parti en mobilité à l'international. 3 ASS1 se sont inscrites au module d'accompagnement à la mobilité internationale et 1 devrait partir en mobilité.

Les apprenantes ASS ont participé à plusieurs projets et mobilités collectives au cours de l'année universitaire 2024/2025 :

- 3 apprenantes ASS2 ont participé à la 1^{ère} université d'été de la mobilité internationale qui s'est déroulée dans notre établissement du 23 au 30 août 2024. Associant des apprenants de Belgique, Canada, Roumanie, Suisse et France cette semaine de formation a été une opportunité pour découvrir le travail social autour du monde et réfléchir ensemble à l'innovation en travail social.
- 9 ASS2 ont participé à un Blended Intensif Program (BIP Erasmus+) qui a eu lieu en Belgique, à Liège, du 22 au 28 mars 2025. Organisé par notre partenaire HELMo-ESAS, cette semaine de travail intitulé "vivre une mobilité internationale : (se) découvrir et (re) questionner son rapport aux autres et à son environnement" a associé au total 24 apprenantes de Belgique, Roumanie et France.
- 22 apprenantes ASS3 ont participé à une journée transfrontalière le vendredi 4 avril 2025 sur la thématique de la participation des personnes concernées. Cette journée co-construite avec notre école partenaire HENALLUX d'Arlon a permis la rencontre entre apprenants belges et français en formation d'ASS.

Voici quelques illustrations :

 **International IrtscA** 😊 heureux(se), à Institut régional du travail social Champagne-Ardenne - IrtscA. ...

Publié par Nicolas Perrein
· 11 juillet 2024 · Reims · 🌐

Institut régional du travail social Champagne-Ardenne - IrtscA aux couleurs de sa 1^{ère} Université d'été de la mobilité internationale qui se déroulera du 23 au 30 août 2024 !

Cet événement a été co-construit avec nos établissements partenaires en Belgique 🇧🇪, Canada 🇨🇦, Roumanie 🇷🇴 et Suisse 🇨🇭 et 37 étudiants et professeurs participeront à notre semaine de travail.

Le programme Erasmus+ 🇪🇺 viendra en appui financier de ce projet au travers d'un "Blended Intensive Program" qui soutient le partenariat et les mobilités courtes des établissements belges, français et roumains.

La thématique de cette semaine de travail, de rencontres et de découvertes sera : "les mobilités internationales, une opportunité pour développer des pratiques innovantes".

Un projet à suivre ici dès le 23 août !

[HELMO - Haute Ecole Libre Mosane](#)
[HETSL](#)
[Laurentian University - Université Laurentienne](#)
[Universitatea „Alexandru Ioan Cuza” din Iași](#)

#universitedete
#internationalirtscA
#irtscA
#mobilitéinternationale
#ErasmusPlus
#europa



 **International IrtscA** est à Foire de Châlons, avec Laurentian University - Université Laurentienne et 3 autres personnes. ...

Publié par Nicolas Perrein
· 31 août 2024 · 🌐

C'est sur le stand de **Institut régional du travail social Champagne-Ardenne - IrtscA** à Foire de Châlons qu'a eu lieu la clôture vendredi 30 août de la première université d'été de la mobilité internationale.

Élaborée avec nos partenaires belges 🇧🇪, canadiens 🇨🇦, roumains 🇷🇴 et suisses 🇨🇭 nous sommes fiers d'avoir pu piloter ce projet et d'avoir accueilli 36 étudiants et professeurs pour cette semaine intense de travail, de découvertes, de réflexions et de partage d'expériences et ce grâce au soutien de [Agence Erasmus+ France / Education Formation](#)



 International irtsa. 😊 heureux(se), à HELMo ESAS.
 Publié par Nicolas Perrein
 · 28 mars, à 17 h 43 · Longdoz, Région wallonne, Belgique · 🌐

HELMO - Haute Ecole Libre Mosane de Liège, Belgique 🇧🇪 Institut régional du travail social Champagne-Ardenne - Irtsa de Reims, France 🇫🇷 et Universitatea „Alexandru Ioan Cuza” din Iași en Roumanie 🇷🇴 se sont associés pour mettre en place un BIP (Blended Intensive Program) Erasmus+ sur la thématique "vivre une mobilité internationale : (se) découvrir et (re) questionner son rapport aux autres et à son environnement".

👤 étudiants et 👤 professeurs/formateurs se sont retrouvés à Liège en Belgique du 22 au 28 mars pour découvrir, partager et échanger sur leurs pratiques et les réalités de la formation et du métier d'assistante sociale.

📌 Au programme : cours, ateliers, découvertes de structures, de la ville de Liège et de très nombreux échanges interculturels.

👤 ASS2 de l'IRTSCA ont participé à cette semaine intense et passionnante !

#helmo
 #irtsa
 #internationalirtsa
 #travailsocial
 #biperasmus
 #erasmusplus



 International irtsa est à Florenville, Région wallonne, Belgique.
 Publié par Nicolas Perrein
 · 4 avril, à 19 h 54 · 🌐

Une journée de formation transfrontalière, c'est possible ! Et c'était aujourd'hui à Florenville en Belgique 🇧🇪 !

🇫🇷 🇷🇴 👤 étudiants ASS3 de Institut régional du travail social Champagne-Ardenne - Irtsa et ASS2 de Hénallux Arlon Campus Callemeyn et Haute École Robert Schuman - Campus d'Arlon se sont retrouvés pour travailler ensemble sur la participation des personnes concernées. Des travailleurs sociaux, des enseignants et formateurs de nos établissements et du territoire transfrontalier ont également participé à nos travaux.

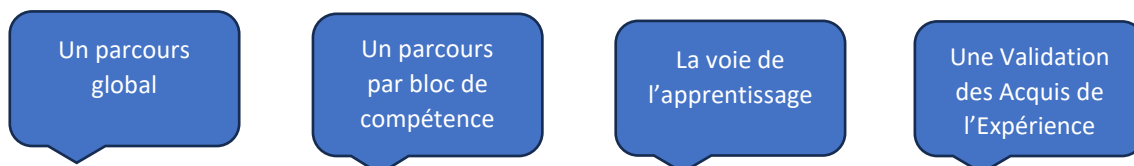
Une journée dynamique, joyeuse et rythmée par des ateliers, un repas partagé et le plaisir de travailler sous un soleil magnifique ! ☀️

#belgique 🇧🇪
 #france 🇫🇷
 #transfrontalier
 #florenville
 #travailsocial
 #assistantesociale
 #internationalirtsa



4. La diplomation

Les voies d'accès à la diplomation se sont diversifiées. Elle peut se faire par :



La voie d'accès par la VAE vient de subir une modification importante.

Le mot « expérience » renvoie d'une part à *ce qui fait expérience*, ce qu'une personne expérimente et d'autre part à ce qu'elle en retire, à *l'expérience qu'elle a acquise*. C'est celle-ci qui peut faire l'objet d'une validation car elle permet de progresser dans ses connaissances et ses compétences. Dans ce sens, l'expérience se constitue en un « système organisé des manières de se représenter le monde, des manières de se situer, de penser et d'agir¹ ». La démarche de validation des acquis de l'expérience requiert explicitement ces deux significations : elle permet de valider ce qu'une personne a acquis comme expérience, au sens de manière de penser et d'agir, mais pour ce faire, elle repose sur une présentation détaillée des expériences significatives qu'elle a vécues, ou expérimentées.

3/ La formation par les pairs

CARREFOUR DES ASS

Depuis octobre 2023, la journée du CARREFOUR des ASS1 se déroule HORS LES MURS pour cette promotion.

En effet, après plusieurs moutures, j'ai voulu proposer une nouvelle formule à cette journée, basée sur la transmission entre pairs. Ainsi, chacun des apprenants de la promotion des ASS3 en période de formation pratique de professionnalisation à la même période, accueille sur son site qualifiant, un apprenant ou une apprenante de la promotion des ASS1.

Cette journée de « parrainage » se veut un temps d'immersion et de découverte pour les ASS1 et un temps de présentation et d'assimilation pour les ASS3.

¹ J.-P. BOUTINET (éd.), *L'ABC de la VAE*, Toulouse, Érès, 2009, p. 139.

L'accord du site qualifiant est bien évidemment recherché et obtenu dans 98 % des demandes. Les référents et référentes professionnels voient en cette journée, l'occasion pour l'apprenant ASS3 de développer son autonomie, (puisqu'il ou elle a la responsabilité de l'accueil de son « filleul » ou de sa « filleule ») et permettre à l'apprenant ASS1 la découverte de la mission de la structure et de l'équipe grâce aux informations que leurs aînés seront en capacité de livrer et transmettre.

Au-delà de favoriser la création du lien entre les 2 promos, cette journée permet de lever les inquiétudes et questionner les représentations des apprenants ASS1 sur l'établissement et l'équipe en place. Il s'agit d'un premier contact avec le champ d'intervention de l'assistant de service social qui se déroule en amont de la période de formation pratique « IMMERSION » (mi-novembre jusqu'à mi-janvier) et il s'agit aussi très souvent d'un premier espace de rencontre avec des personnes accompagnées. L'efficacité de cette journée repose sur le niveau d'implication des uns et des autres apprenants, sur la curiosité et la volonté de donner sens à cette séquence pédagogique.

A leur retour, les ASS1 peuvent faire état des capacités des ASS3 de leur avoir permis une réelle découverte du site, (programme de la journée, possibilité d'assister à un rendez-vous ou une réunion, visite à domicile, ...) et ainsi pour la plupart d'entre eux et elles de pouvoir affiner leur projet de stage à venir.

L'occasion m'est donnée de remercier l'ensemble des sites qualifiants de répondre positivement à ma demande, et d'y voir l'intérêt pédagogique et professionnel qu'elle recouvre. Je remercie également les apprenants de la promo ASS3 de leur investissement dans cet accueil et encourage tous les apprenants et apprenantes des promos ASS1 à se souvenir de ce CARREFOUR DES ASS pour s'impliquer et endosser leur rôle de parrain et marraine le moment venu.

Sophie SKOURATKO,

Référente de la promotion des ASS3.

4/ Perspectives

Une réforme des formations du travail social de niveau 6 est annoncée pour la rentrée universitaire 2026/2027.

A ce jour, seuls les contours de ces nouvelles formations et nouveaux diplômes sont construits.

Les référentiels de compétences et de formation sont en cours d'élaboration.

Une volonté de rapprochement des 4 métiers (ASS, EJE, ES, ETS) est annoncée avec des possibilités de passerelles.

Nous sommes dans l'attente des textes officiels pour construire ces nouvelles formations durant l'année universitaire prochaine.

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique de la filière ASS : Sophie SKOURATKO, Hélène CHARBONNIER et Maëlle GODON pour leur investissement dans la formation des ASS.

Je remercie également Sophie JAILLANT pour sa présence aux apprenants, sa vigilance dans le suivi des épreuves de certification, des livrets de apprenants ainsi que tout ce qui concerne la formation pratique.

Je remercie également Delphine LORANDIN pour le suivi des dossiers administratifs des apprenants ainsi que les absences.

Je remercie également tous les formateurs permanents et vacataires de l'IRTSCA qui participent à la formation des apprenants ASS ainsi qu'aux épreuves de certification.